

INSCRITE AUPRES DU
CONSEIL NATIONAL DE
L'ORDRE DES ARCHITECTES
SOUS LE N° GENERAL
30896. REGIONAL 770
SIRET 349 206 896 000 79

CAROLINE BONNET
ARCHITECTE DPLG
11 BD G. CLÉMENCEAU
76200 DIEPPE
TEL / 02 35 84 38 04 FAX / 02 32 90 16 57
CAROLINE-BONNET@SFR.FR

**CAROLINE
BONNET**
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel: 02 35 84 38 04
Fax: 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
Architectes

AGENCE

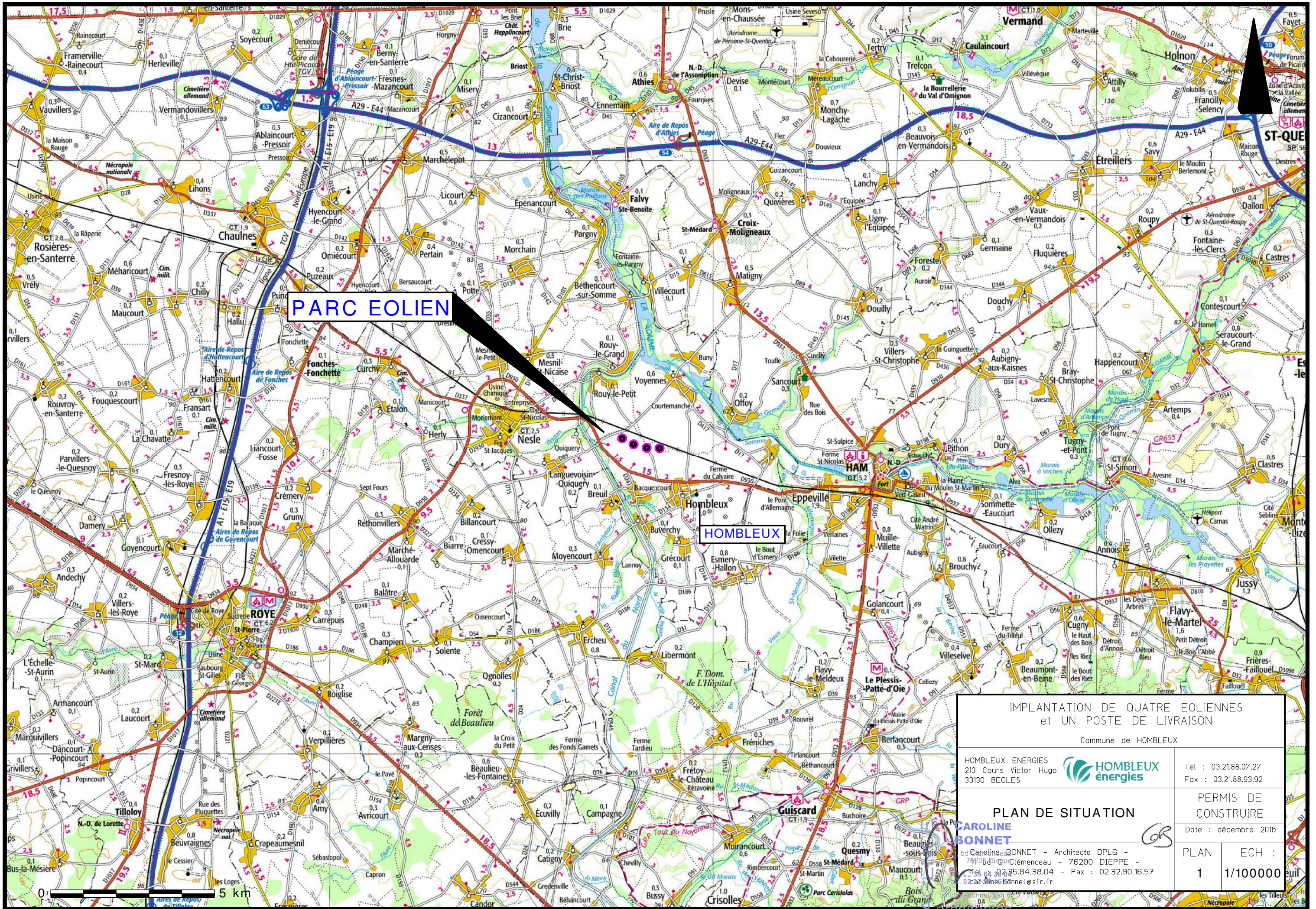
CR

 HOMBLEUX ENERGIES
213 COURS VICTOR HUGO
33130 BEGLES

ESQ	<input checked="" type="checkbox"/> PC	IMPLANTATION DE 4 EOLIENNES ET 1 POSTE DE LIVRAISON COMMUNE DE HOMBLEUX
APS	PRO	
APD	EXE	


ECHELLE 1/100	PERMIS DE CONSTRUIRE
DATE DE 1 ^{ÈRE} EMISSION DÉCEMBRE 2016	

DATE	INDICE	MODIFICATIONS APPORTEES

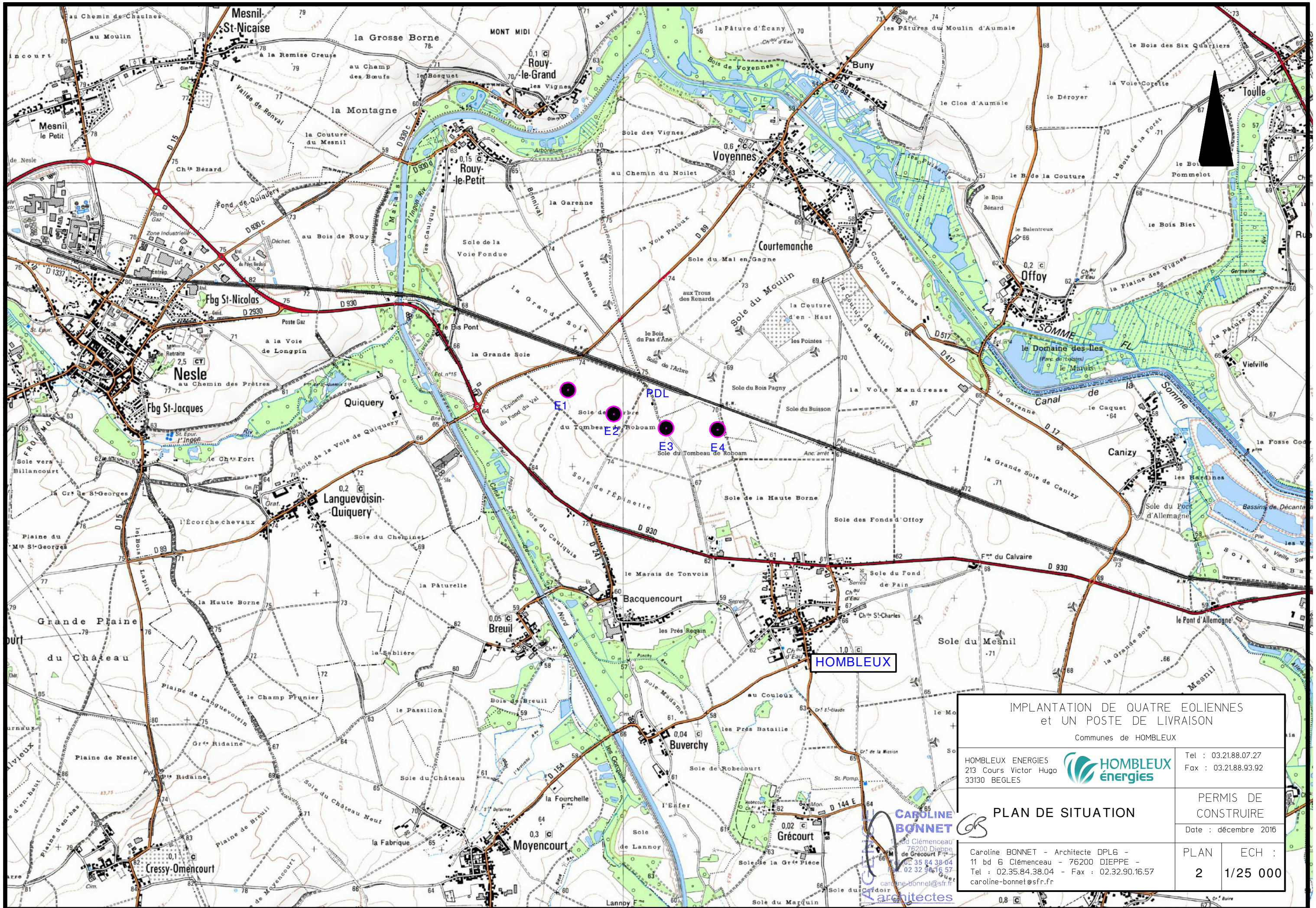


PARC EOLIEN

HOMBLEUX

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX	
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLÈS	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
PLAN DE SITUATION	
Date : décembre 2016	
PLAN : 1	ECH : 1/100000

CAROLINE BONNET - Architecte DPLG -
 71206 Dieppe - 76200 DIEPPE -
 02.32.90.16.57 - Fax : 02.32.90.16.57
 02.32.90.16.57 - Fax : 02.32.90.16.57



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
 et UN POSTE DE LIVRAISON
 Communes de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
 213 Cours Victor Hugo
 33130 BEGLÈS



Tel : 03.21.88.07.27
 Fax : 03.21.88.93.92

PLAN DE SITUATION

PERMIS DE
 CONSTRUIRE
 Date : décembre 2016

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE -
 Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN	ECH :
2	1/25 000

CAROLINE
 BONNET
 Architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

PARC DANS SON ENSEMBLE

PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

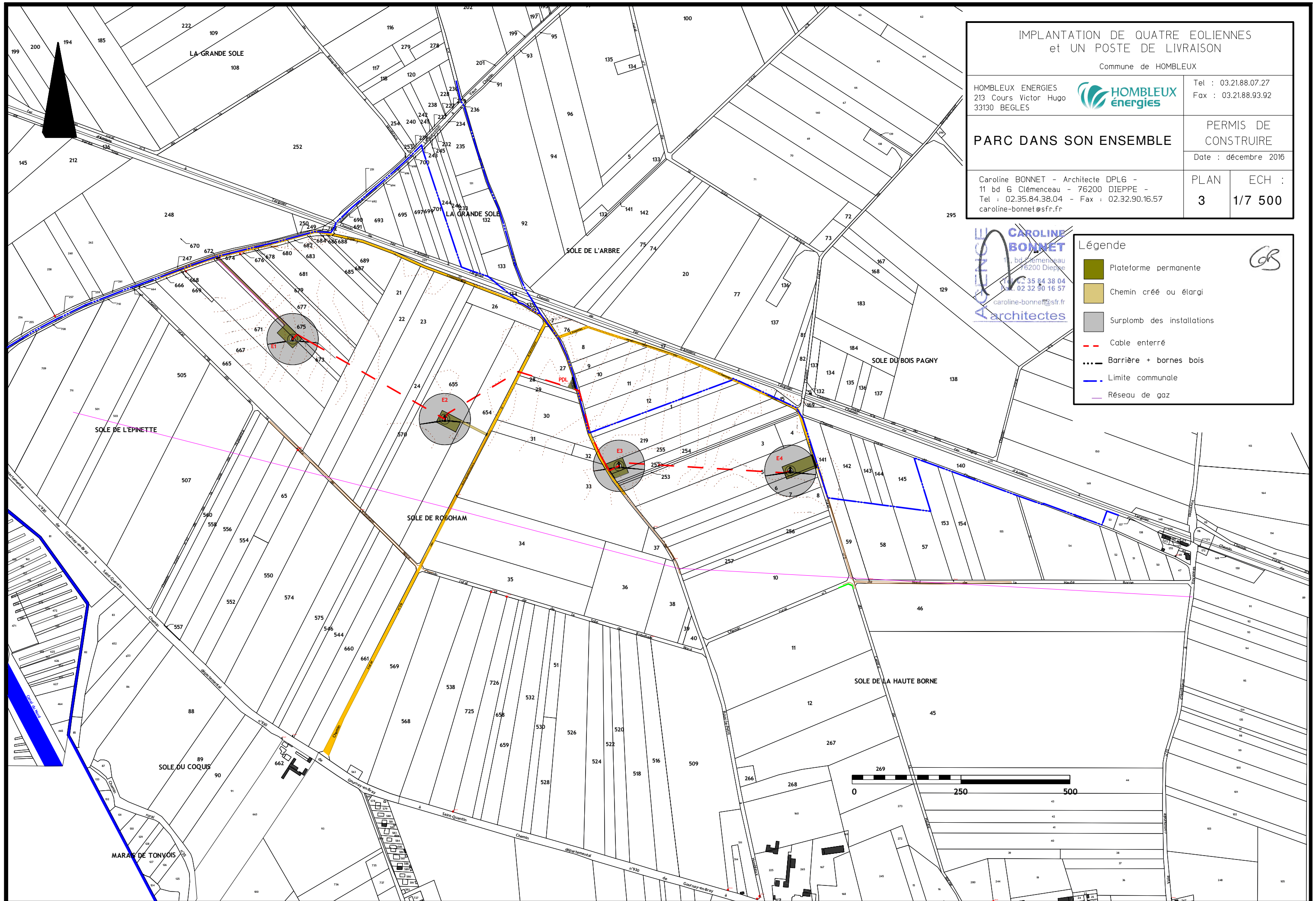
PLAN ECH :
3 1/7 500

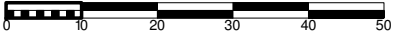
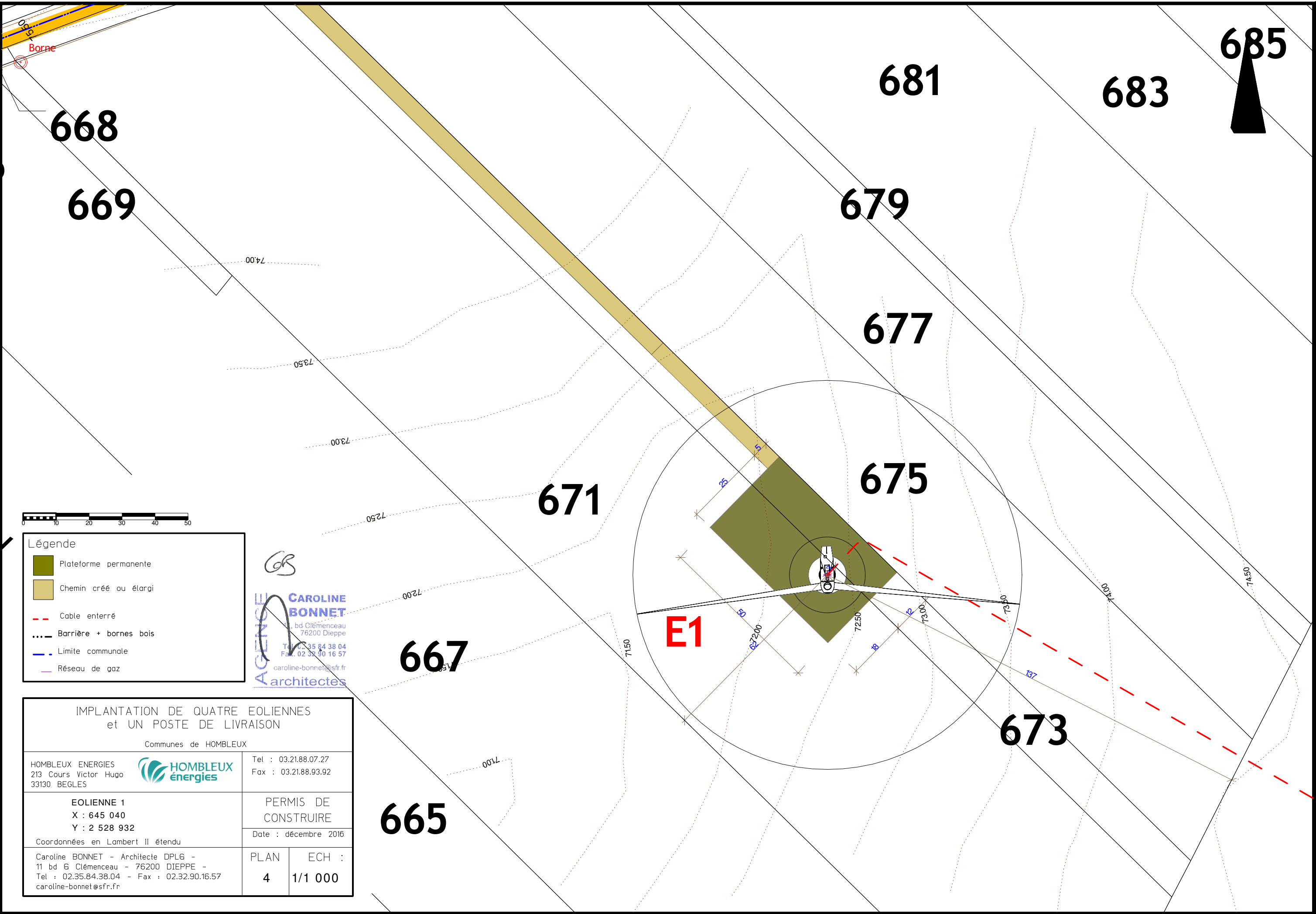
CAROLINE
BONNET
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Surplomb des installations
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

CR



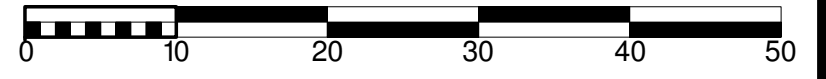


Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Communes de HOMBLEUX					
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
EOLIENNE 1 X : 645 040 Y : 2 528 932 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">PLAN</td> <td style="width: 50%;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">1/1 000</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	4	1/1 000
PLAN	ECH :				
4	1/1 000				

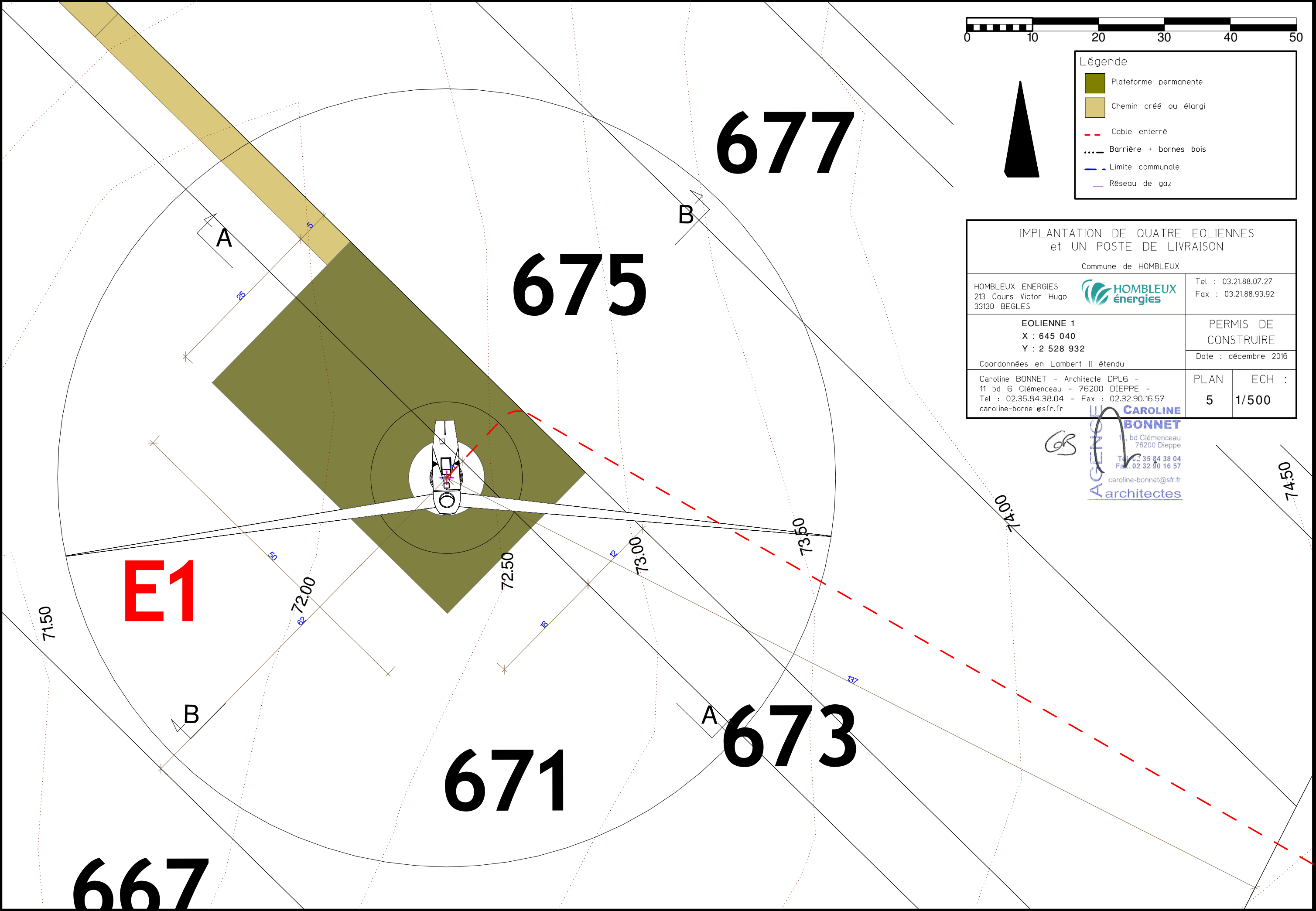


Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON	
Commune de HOMBLEUX	
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIENNE 1 X : 645 040 Y : 2 528 932	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016
Coordonnées en Lambert II étendu	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	
PLAN 5	ECH : 1/500

CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

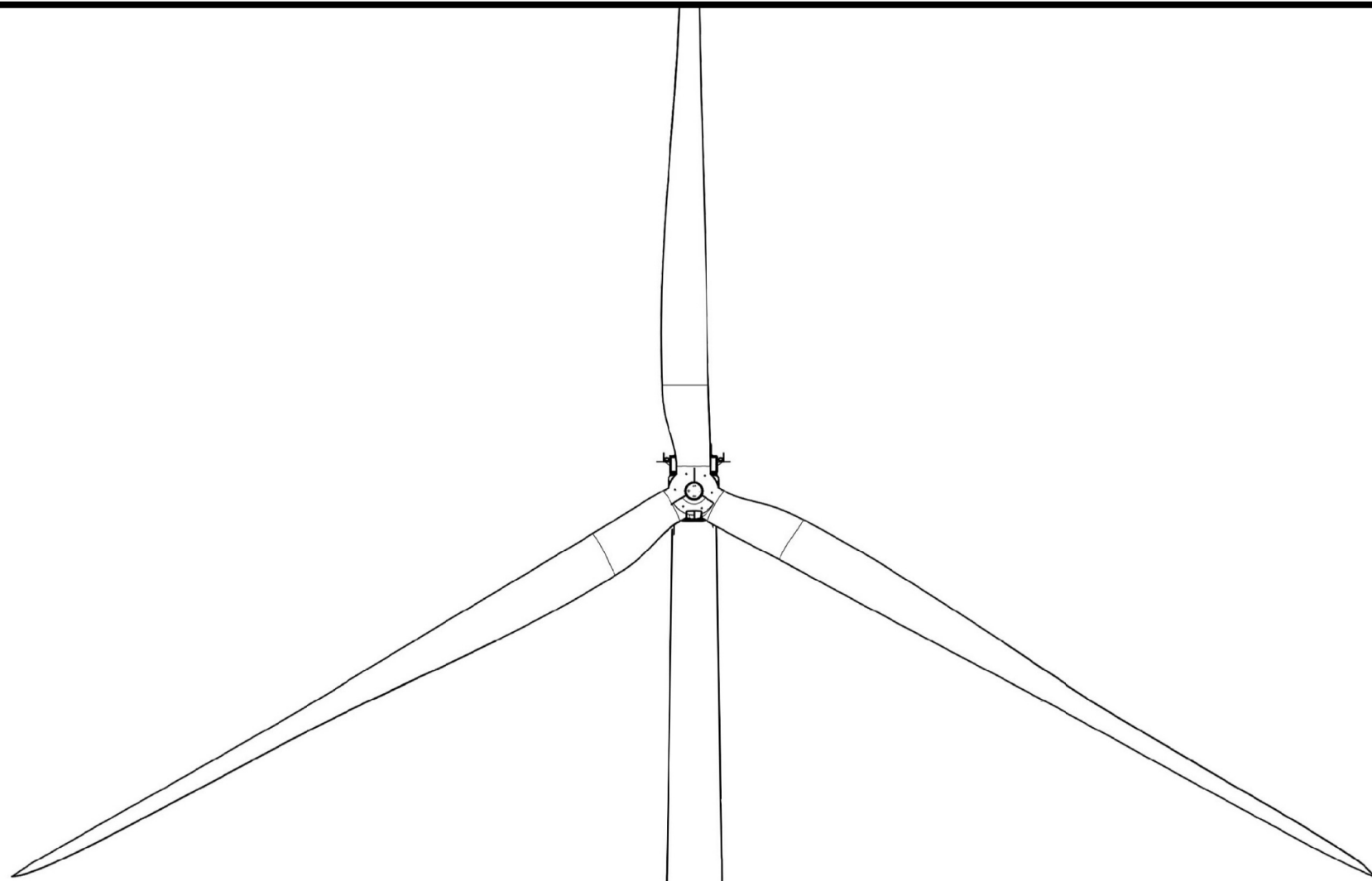
COUPE AA
Eolienne n°1

PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

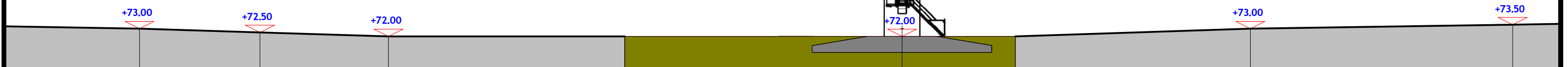
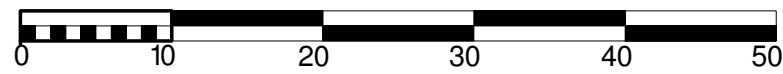
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
6 1/500



AGENCE
**CAROLINE
BONNET** *CB*
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

Coupe partielle de profil du terrain A-A



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°1

PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

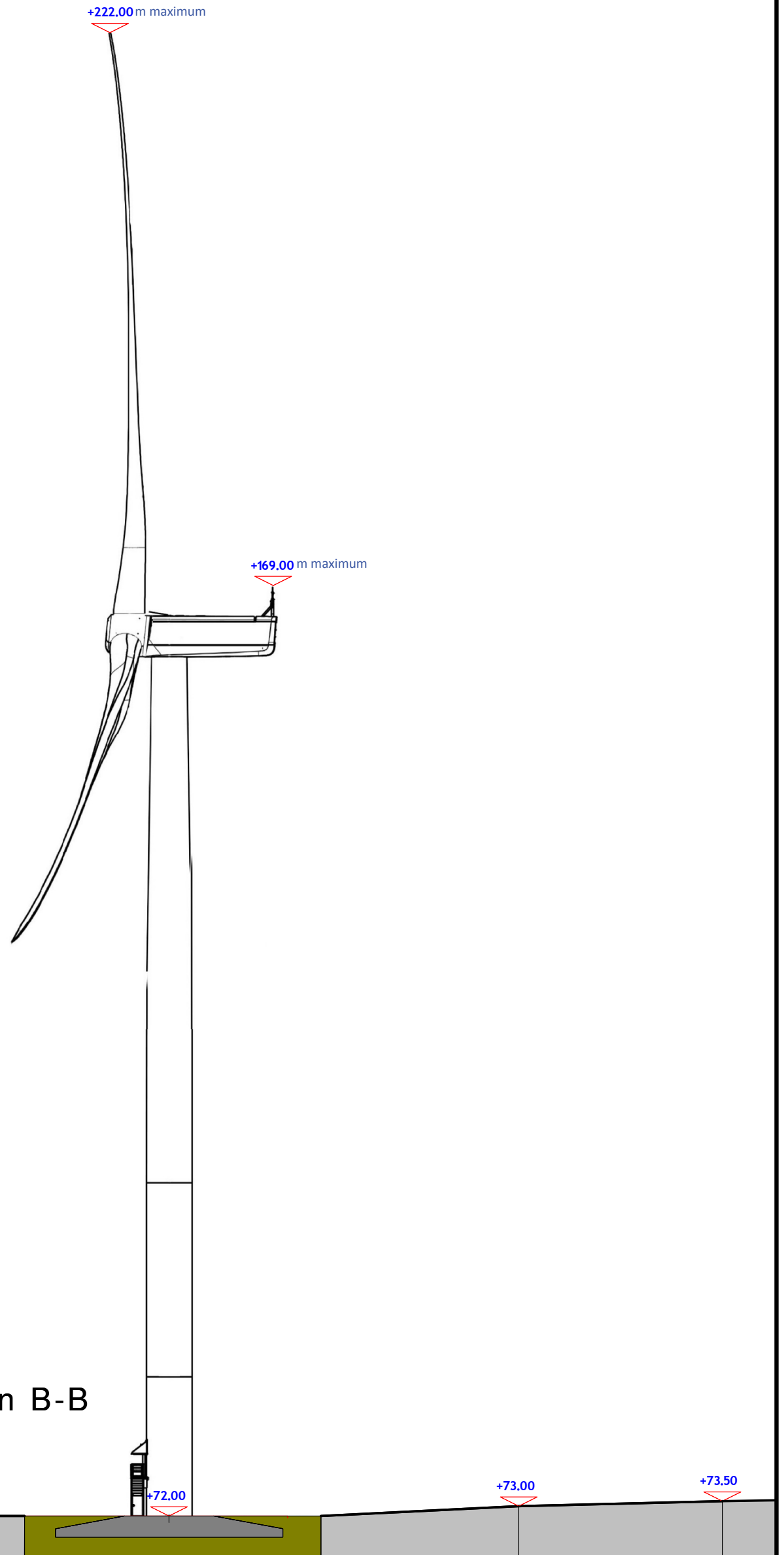
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN
7

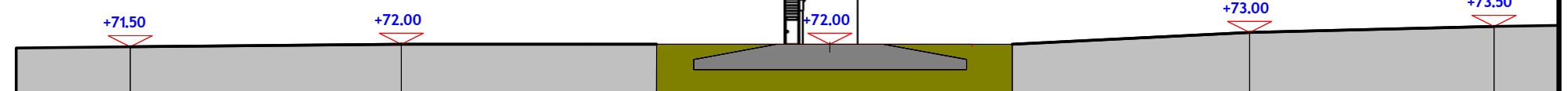
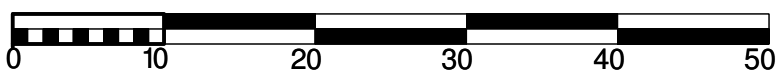
ECH :
1/500

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
Architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain B-B





CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clémenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr



CB

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 4 éoliennes (Eoliennes 1 à 4) et de 1 poste de livraison (Poste de livraison 1) sur la commune de Hombleux.
Le pétitionnaire porteur du projet est la société HOMBLEUX ENERGIES.

Eolienne n°1

➤ **Etat initial**

Les parcelles d'implantation de l'éolienne seront les parcelles n° F 671 et F 673 situées sur la commune de Hombleux.
Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.
La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.
Il n'existe pas de haie ou de clôture délimitant cette parcelle.
Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

➤ **Parti pris paysager**

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis le Chemin Départemental n°89 dit de Languevoisin à Vaux, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 1500 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée de la plateforme sera matérialisée par la présence d'une barrière en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du Chemin Départemental n°89 dit de Languevoisin à Vaux.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°1 à l'Eolienne n°2, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 72 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 97 mètres maximum
- hauteur hors-tout : 150 mètres maximum

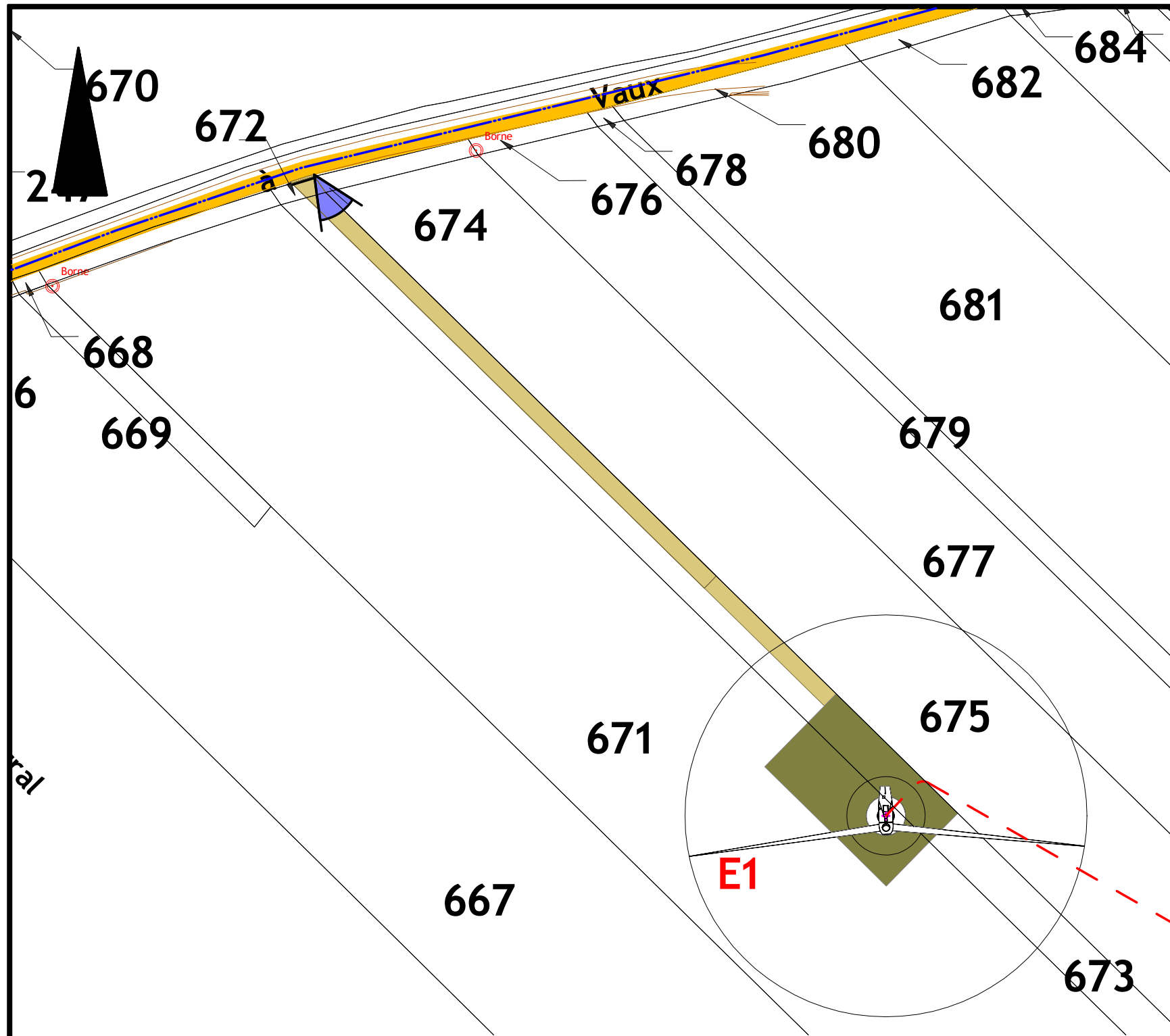
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.


La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne

Après l'implantation de l'éolienne



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX					
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
PHOTOMONTAGE Eolienne n°1	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">9</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	9	
PLAN	ECH :				
9					


**CAROLINE
BONNET**
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

21

22

23

24

655

655

654

30

31

570

33

E2

a

b

c

d

e

f

g

h

i

j

k

l

m

n

o

p

q

r

s

t

u

v

w

x

y

z



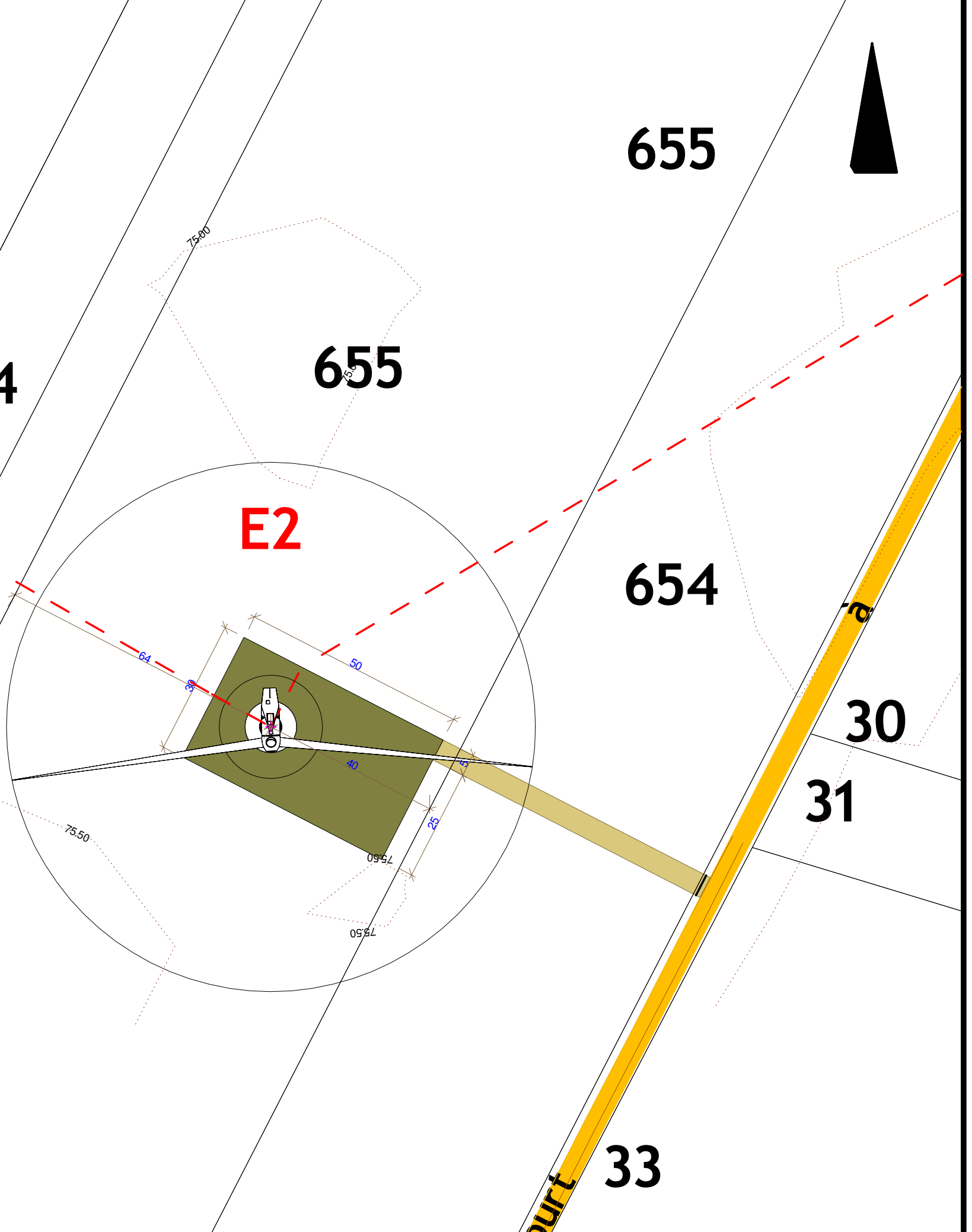
Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

AGENCE CAROLINE BONNET architectes
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON
 Communes de HOMBREUX

HOMBREUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES		Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIENNE 2 X : 645 391 Y : 2 528 751	PERMIS DE CONSTRUIRE	Date : décembre 2016
Coordonnées en Lambert II étendu	PLAN : 10	ECH : 1/1 000
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr		



23

24

570

E2

654

655



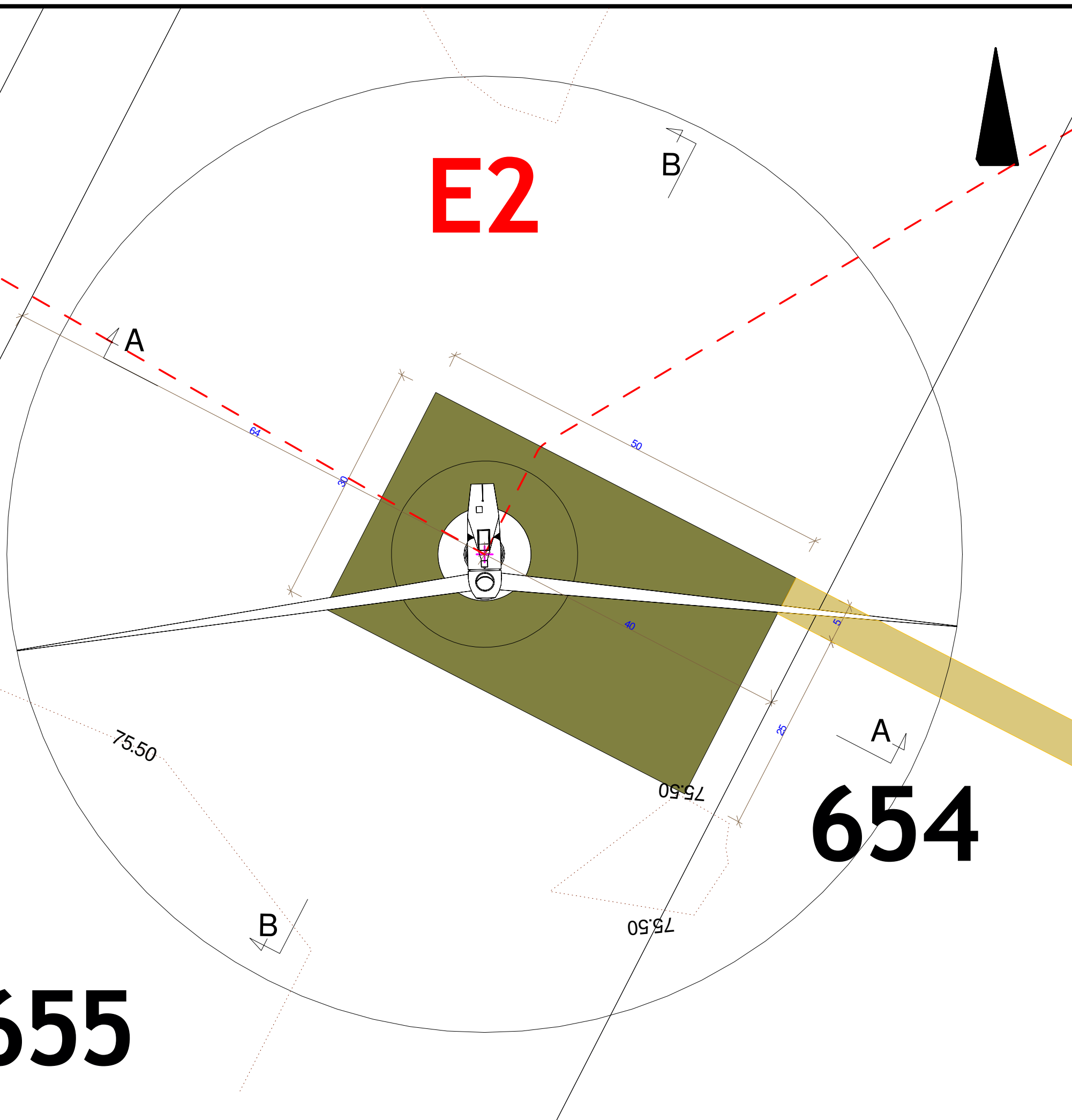
Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX	
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLÉS	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIENNE 2 X : 645 391 Y : 2 528 751 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 11 1/500



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

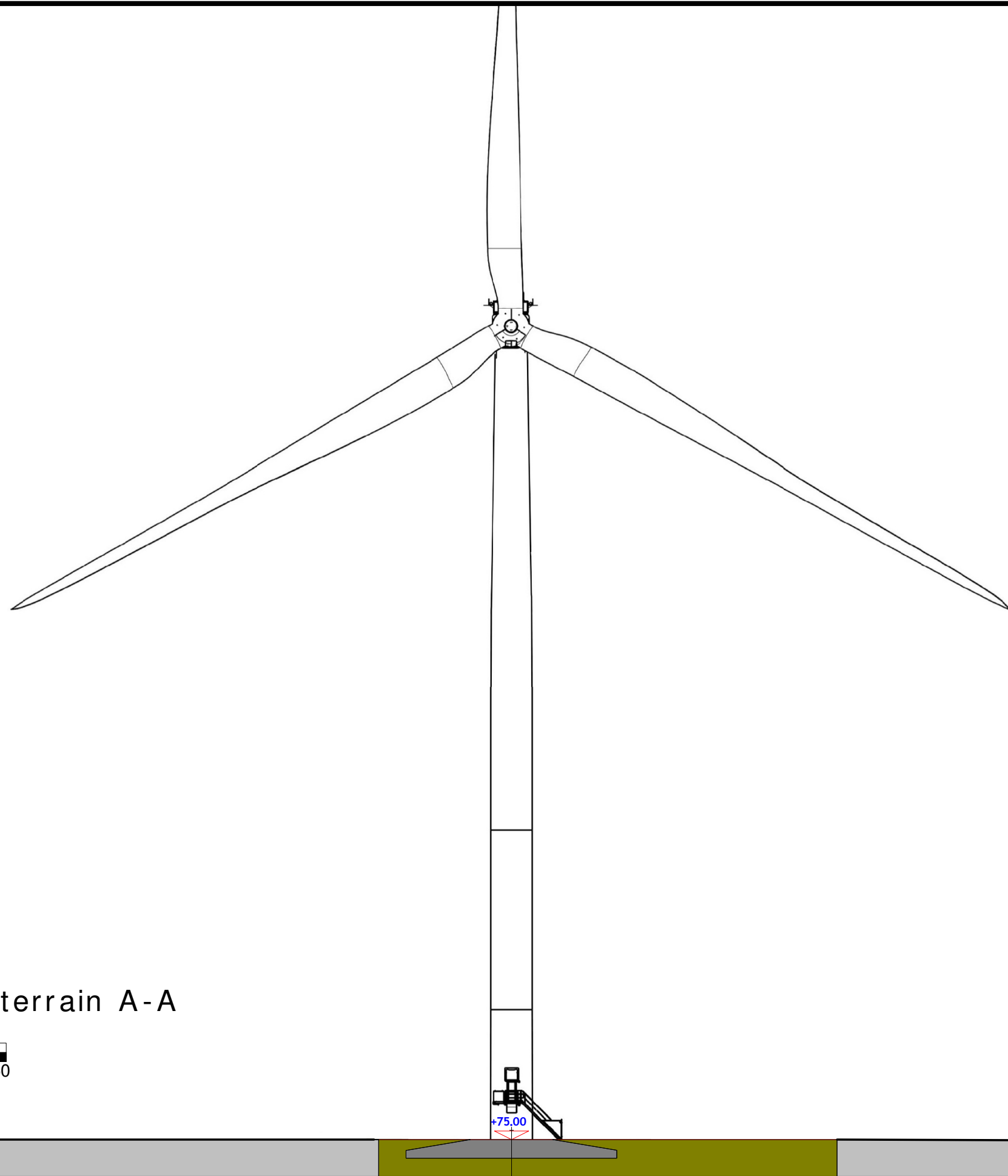
COUPE AA
Eolienne n°2

PERMIS DE
CONSTRUIRE

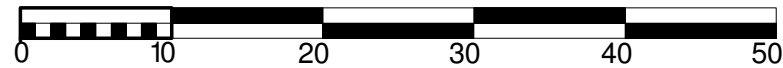
Date : décembre 2016

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
12 1/500



Coupe partielle de profil du terrain A-A



+75.00

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°2

PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

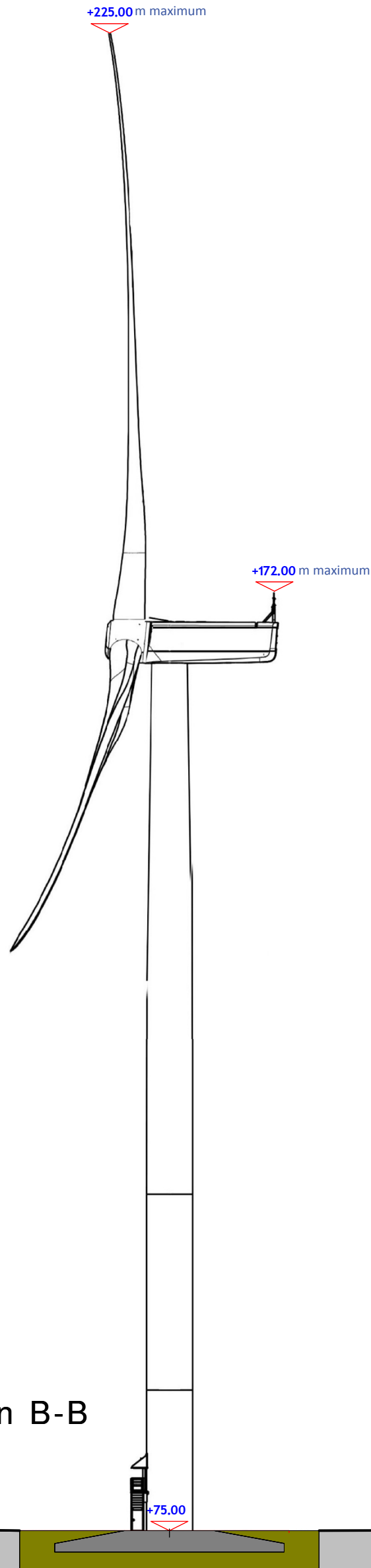
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN
13

ECH :
1/500

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain B-B



CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

CAROLINE BONNET
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
T. 02 35 84 38 04
Fax. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 4 éoliennes (Eoliennes 1 à 4) et de 1 poste de livraison (Poste de livraison 1) sur la commune de Hombleux.
Le pétitionnaire porteur du projet est la société HOMBLEUX ENERGIES.

Eolienne n°2

➤ **Etat initial**

La parcelle d'implantation de l'éolienne sera la parcelle n° F 655 située sur la commune de Hombleux.
Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.
La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.
Il n'existe pas de haie ou de clôture délimitant cette parcelle.
Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

➤ **Parti pris paysager**

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis le Chemin Rural n°39 de Bacquencourt à Roboham, ainsi que le raccordement électrique.
La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.
La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 1500 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée de la plateforme sera matérialisée par la présence d'une barrière en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du Chemin Rural n°39 de Bacquencourt à Roboham.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°2 au Poste de Livraison n°1, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées et traverseront le Chemin Rural n°39 de Bacquencourt à Roboham.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 75 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 97 mètres maximum
- hauteur hors-tout : 150 mètres maximum

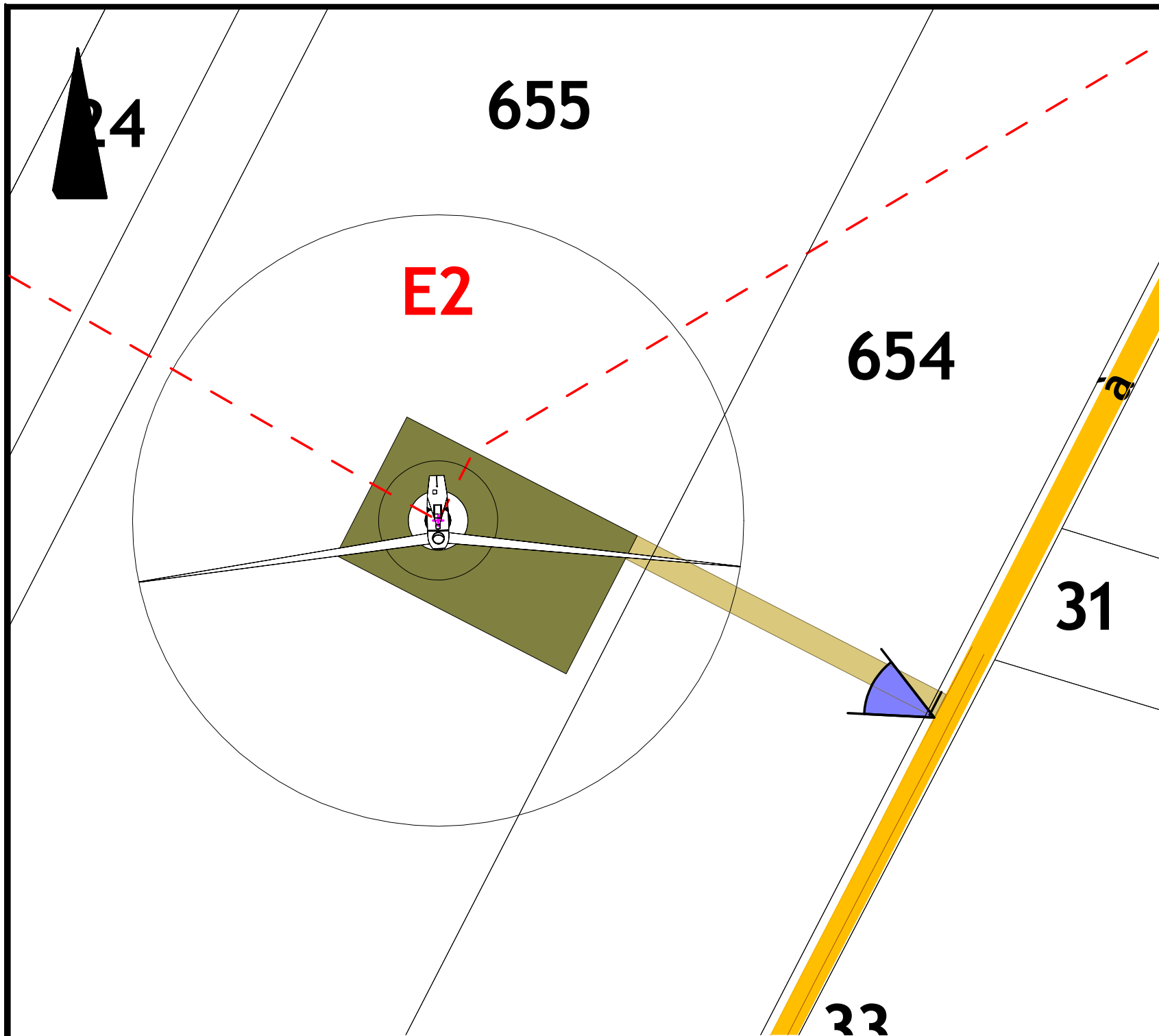
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.


La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne

Après l'implantation de l'éolienne



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX					
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLÈS	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
PHOTOMONTAGE Eolienne n°2	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	15	
PLAN	ECH :				
15					


CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes



Légende

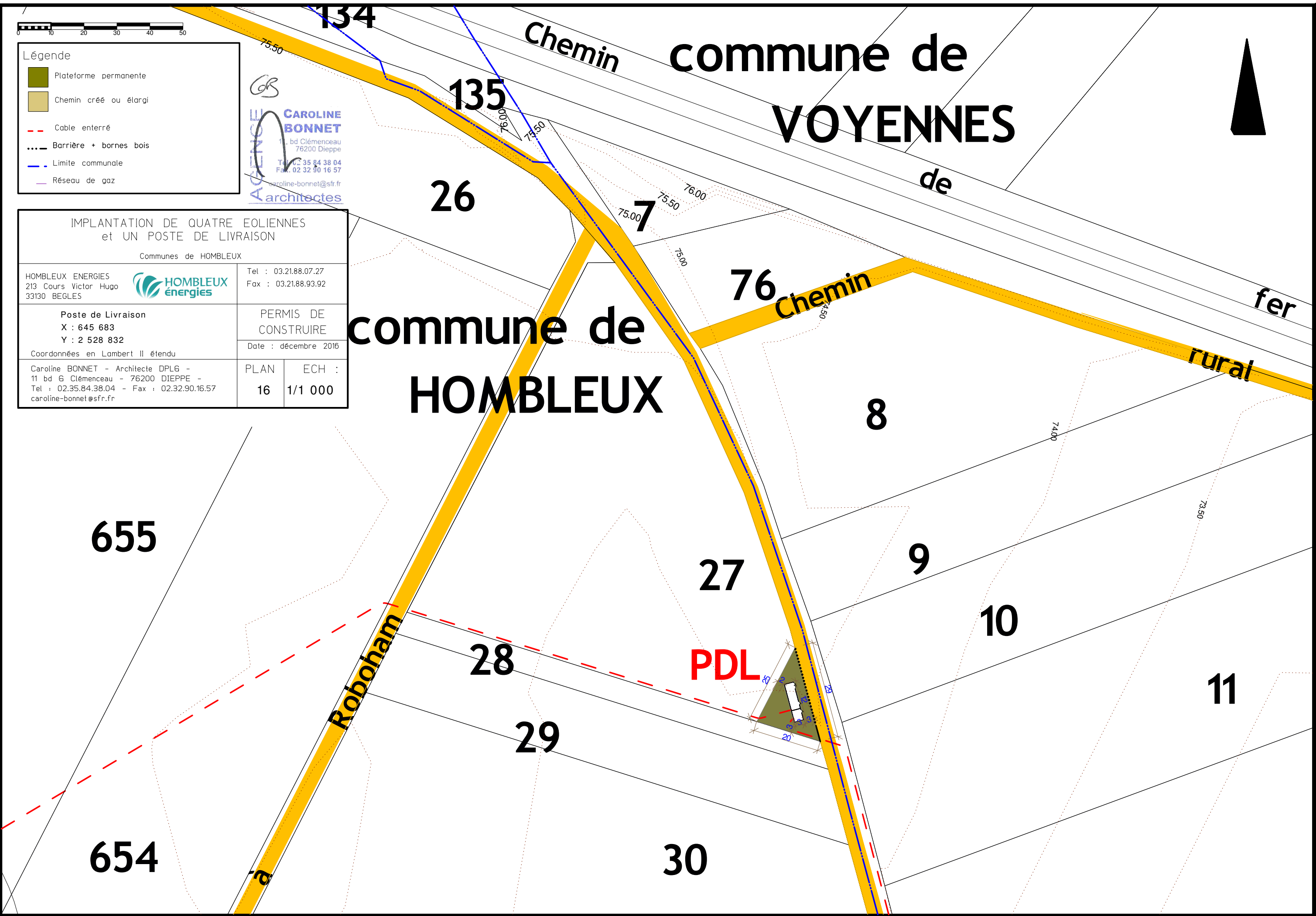
- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

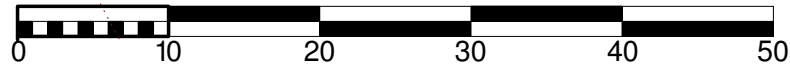
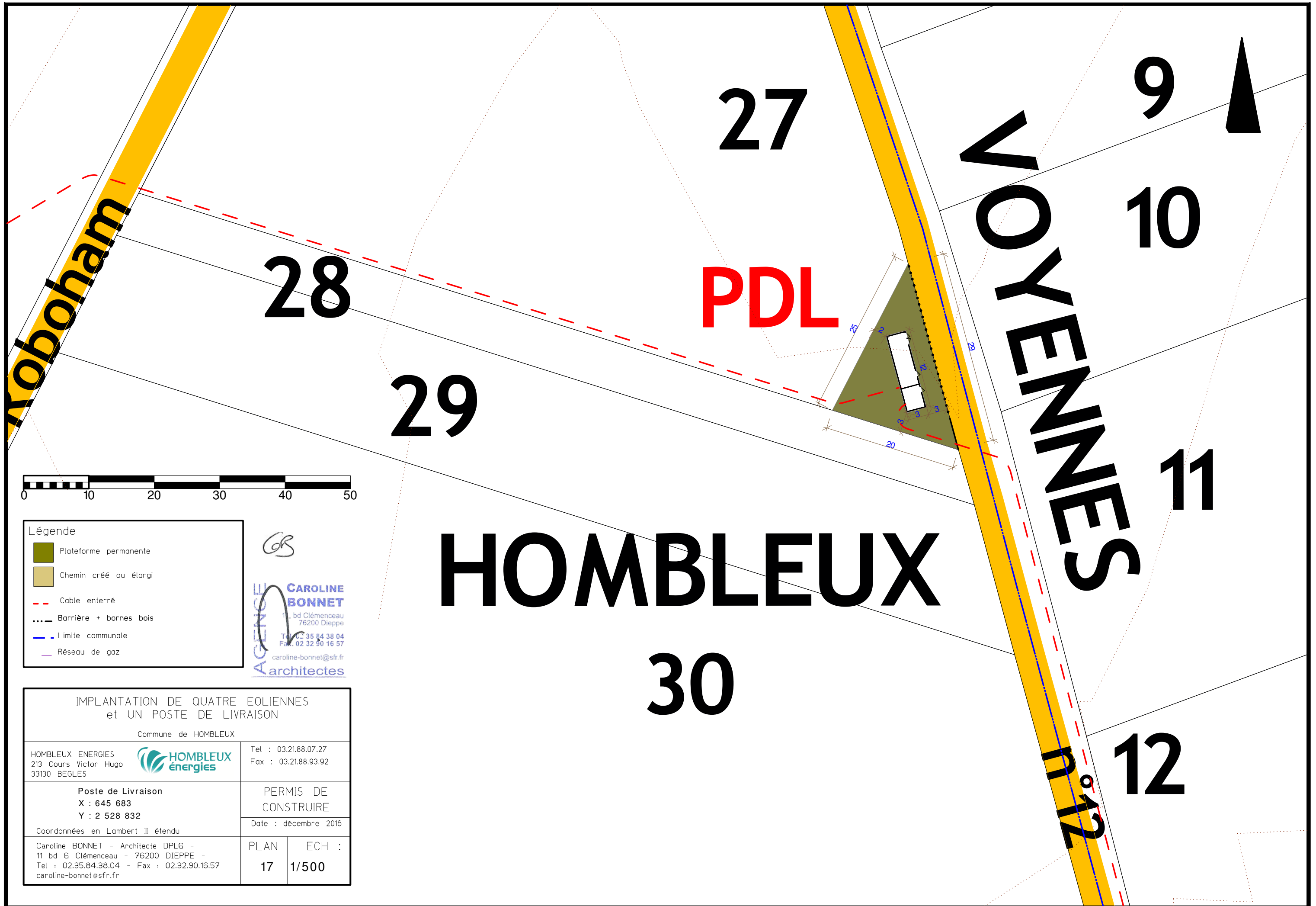
AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
 et UN POSTE DE LIVRAISON

Communes de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES		Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
Poste de Livraison X : 645 683 Y : 2 528 832	PERMIS DE CONSTRUIRE	Date : décembre 2016
Coordonnées en Lambert II étendu	PLAN	ECH : 16 / 1/1 000
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr		





Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX	
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
Poste de Livraison X : 645 683 Y : 2 528 832 Coordonnées en Lambert II étendu	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 17 1/500



PDDL

27

28

29

30

HOMBLEUX

COMMUNE DE VOYENNES

74.50

74.00



10

CAROLINE BONNET
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

Légende	
	Plateforme permanente
	Chemin créé ou élargi
	Cable enterré
	Barrière + bornes bois
	Limite communale
	Réseau de gaz

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

Poste de Livraison
X : 645 683
Y : 2 528 832

PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

Coordonnées en Lambert II étendu

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
18 1/250

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

Poste de Livraison

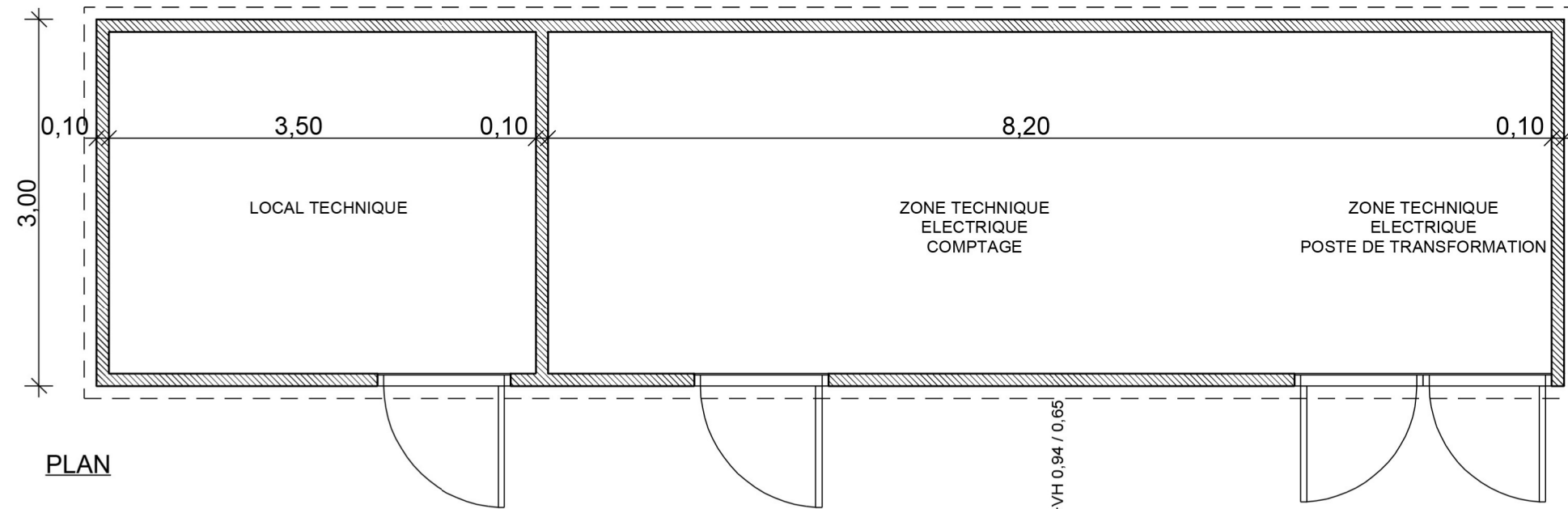
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

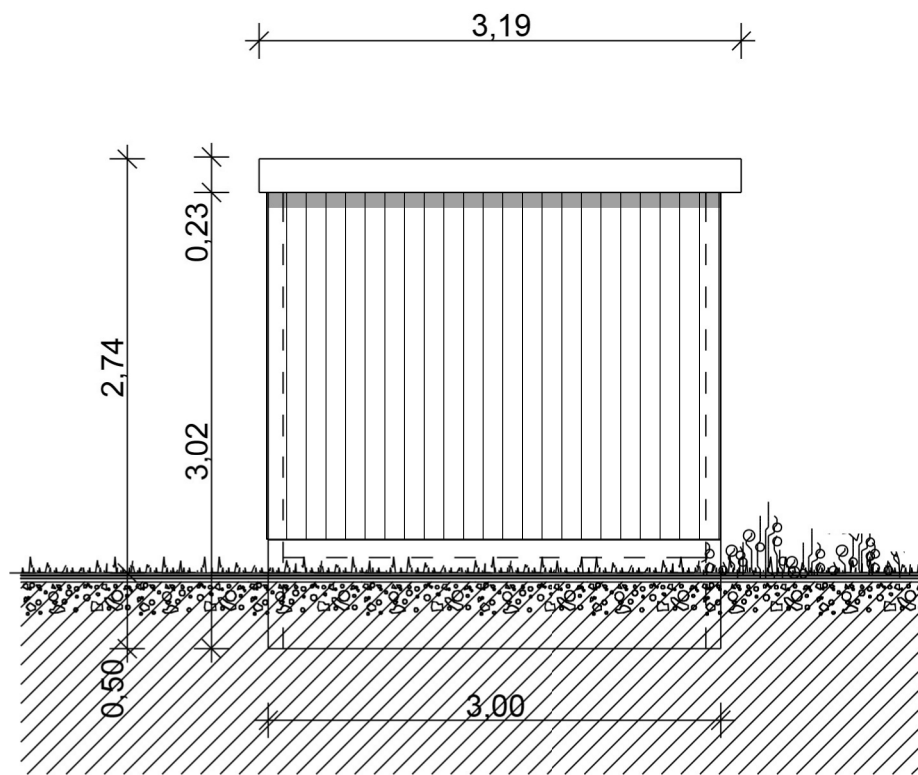
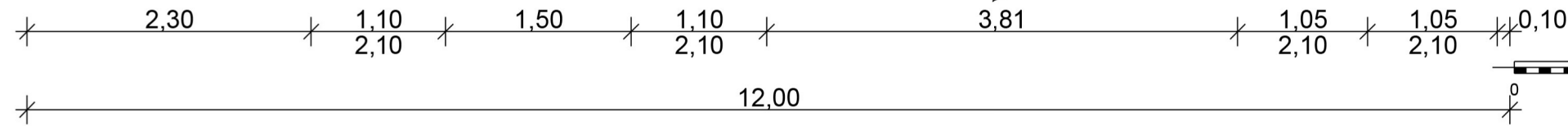
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
19 1/50

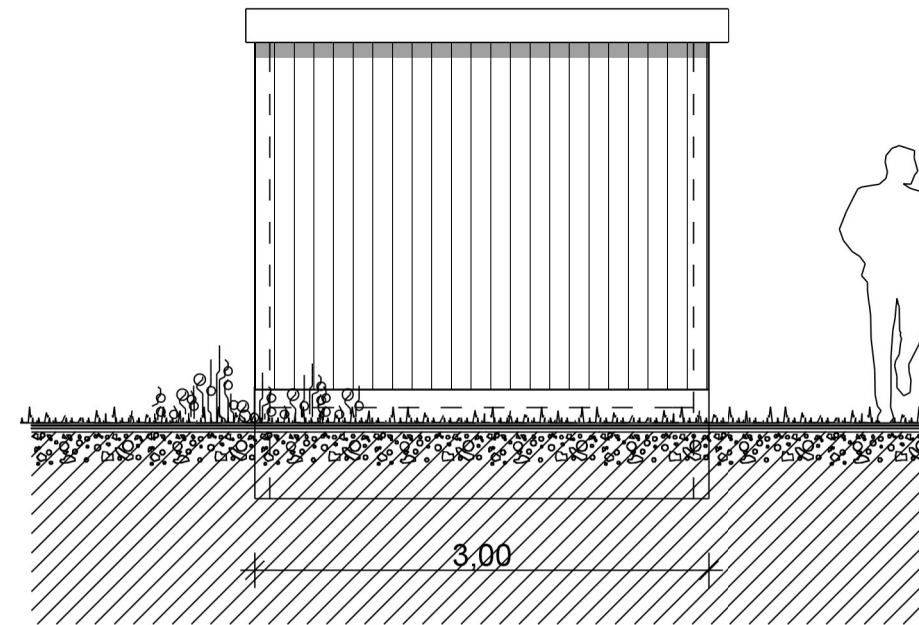
AGENCE
CAROLINE BONNET
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



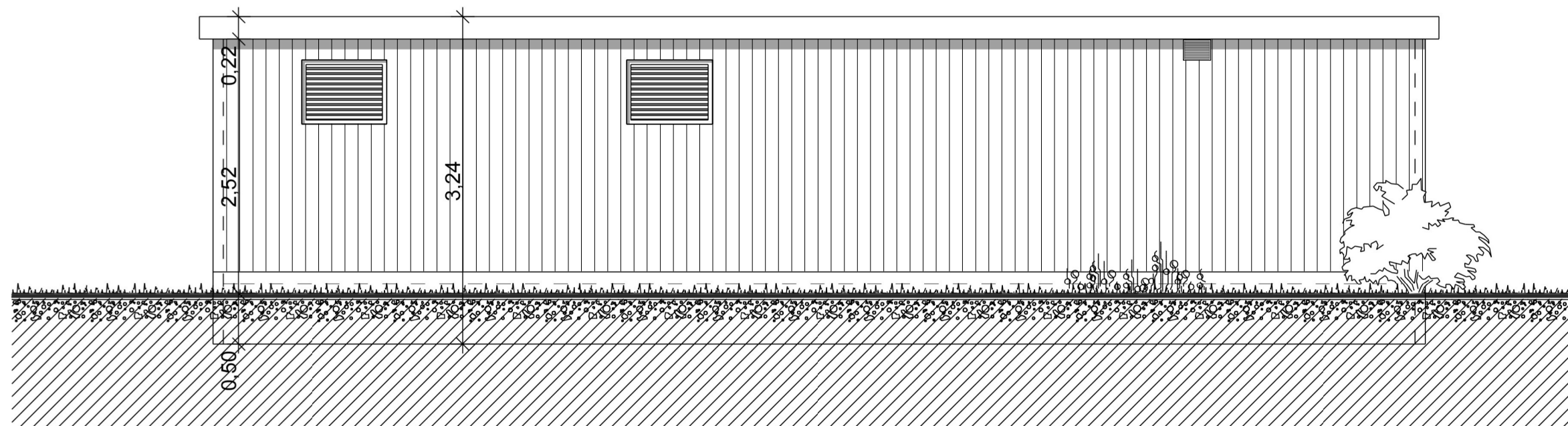
PLAN



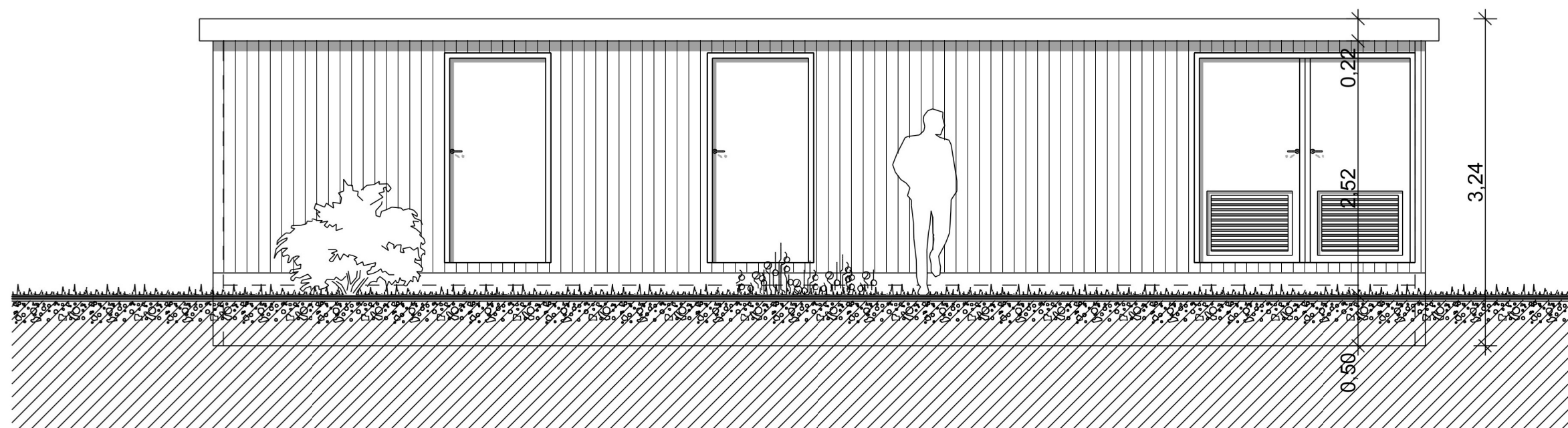
FACADE LATERALE



FACADE LATERALE



FACADE POSTERIEURE



FACADE PRINCIPALE




AGENCE
CAROLINE
BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX	
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
Poste de Livraison	
PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 20 1/50



CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
T. 02 35 84 38 04
F. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 4 éoliennes (Eoliennes 1 à 4) et de 1 poste de livraison (Poste de livraison 1) sur la commune de Hombleux.
Le pétitionnaire porteur du projet est la société HOMBLEUX ENERGIES.

Poste de livraison n°1

➤ **Etat initial**

La parcelle d'implantation du poste de livraison sera la parcelle n° F 27 située sur la commune de Hombleux.
Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.
La parcelle est en jachère et sa végétation pourrait être constituée de cultures différentes selon les années.
Il n'existe pas de haie ou de clôture délimitant cette parcelle.
Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise du poste de livraison et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

➤ **Parti pris paysager**

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation du poste de livraison, une plateforme de montage, ainsi que le raccordement électrique.
La fondation sera à l'aplomb du bâtiment et possèdera donc sensiblement les mêmes dimensions (36m²).
La plateforme d'accès, qui servira également de zone de parking et de retournement pour le véhicule de maintenance sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 220 m² environ incluant le poste de livraison.
Cette emprise sera permanente.
Le poste de livraison et sa plateforme seront positionnés le long de la Voie communale n°12 de Rouy-le-Petit à Hombleux.
Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant le poste de livraison au poste source seront enterrés le long de la Voie communale n°12 de Rouy-le-Petit à Hombleux.
En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 74,5 m NGF.

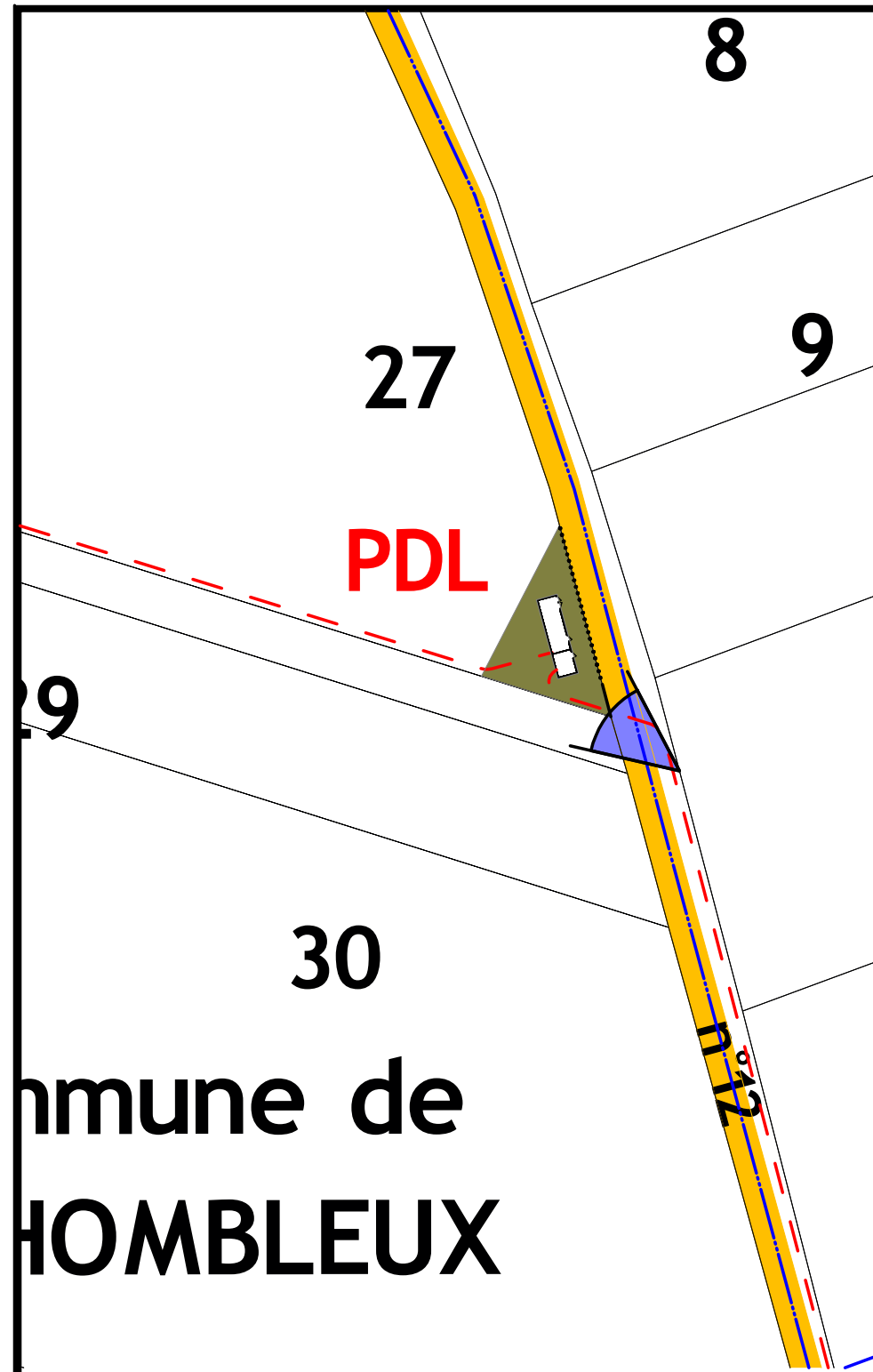
Les dimensions du poste de livraison sont les suivantes :

- Longueur : 12 mètres
- Largeur : 3 mètres
- Hauteur : 3 mètres

Aucune plantation n'est envisagée à proximité du poste qui est très isolés au milieu de terre agricole Le poste de livraison sera simplement habillé d'un bardage en bois brut issu d'une essence locale.
Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.
L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Commune de HOMBLEUX

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX	
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
PHOTOMONTAGE Poste de Livraison	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN : 22 ECH :

CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes



Avant l'implantation du poste de livraison



Après l'implantation du poste de livraison

commune de VOYENNES

commune de HOMBLEUX



30

12

219

31

32

255

E3

252

253




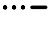


33

3

5



Légende

-  Plateforme permanente
-  Chemin créé ou élargi
-  Cable enterré
-  Barrière + bornes bois
-  Limite communale
-  Réseau de gaz

CB
CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON

Communes de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
 213 Cours Victor Hugo
 33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
 Fax : 03.21.88.93.92

EOLIENNE 3
 X : 645 792
 Y : 2 528 647

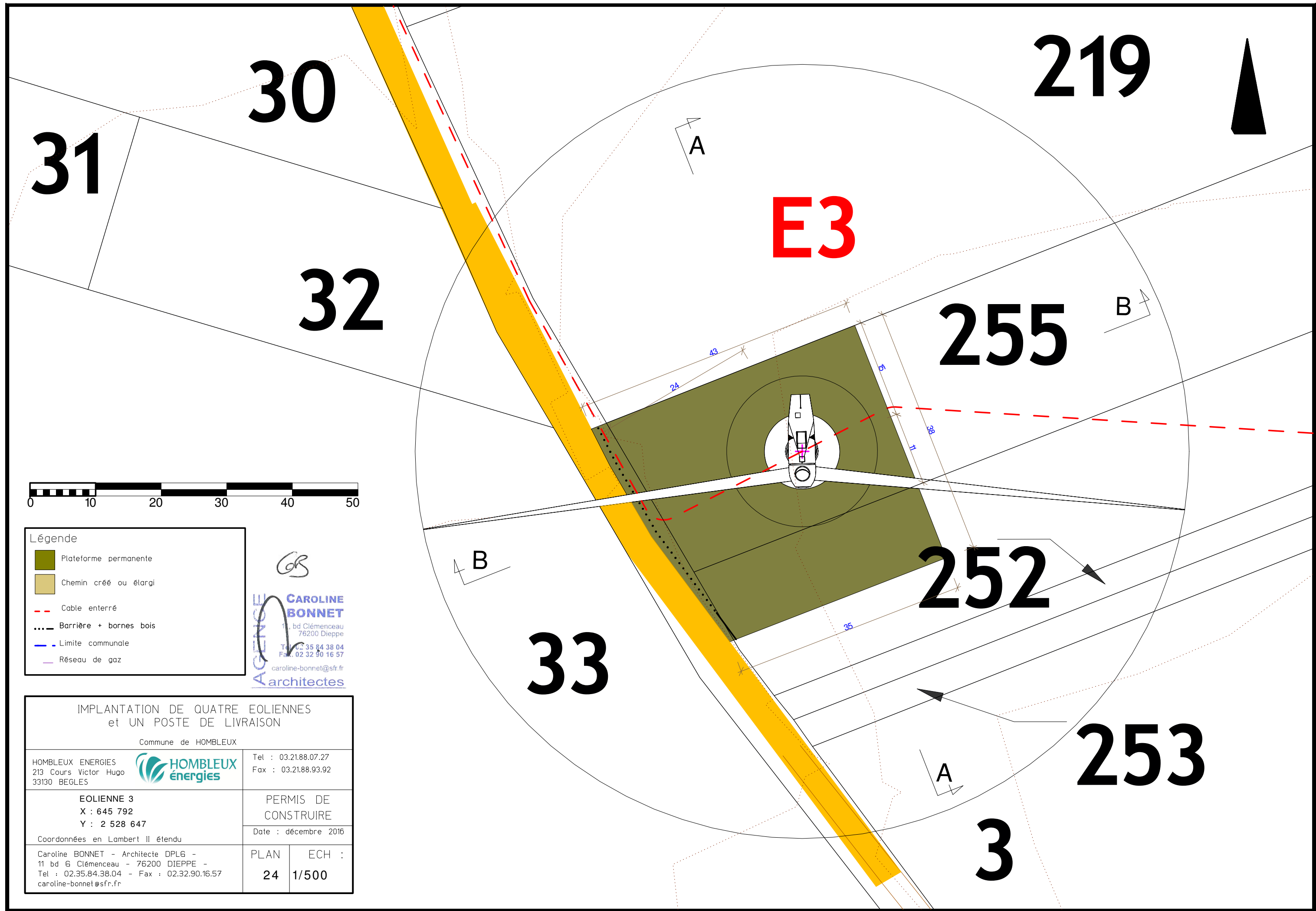
PERMIS DE
 CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

Coordonnées en Lambert II étendu

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
 Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN	ECH :
23	1/1 000



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Réseau de gaz

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél. 02 35 84 38 04
 Fax. 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX					
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLÉS	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
EOLIENNE 3 X : 645 792 Y : 2 528 647 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016				
<small>Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr</small>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">PLAN</td> <td style="width: 50%;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">24</td> <td style="text-align: center;">1/500</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	24	1/500
PLAN	ECH :				
24	1/500				

IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA
Eolienne n°3

PERMIS DE
CONSTRUIRE

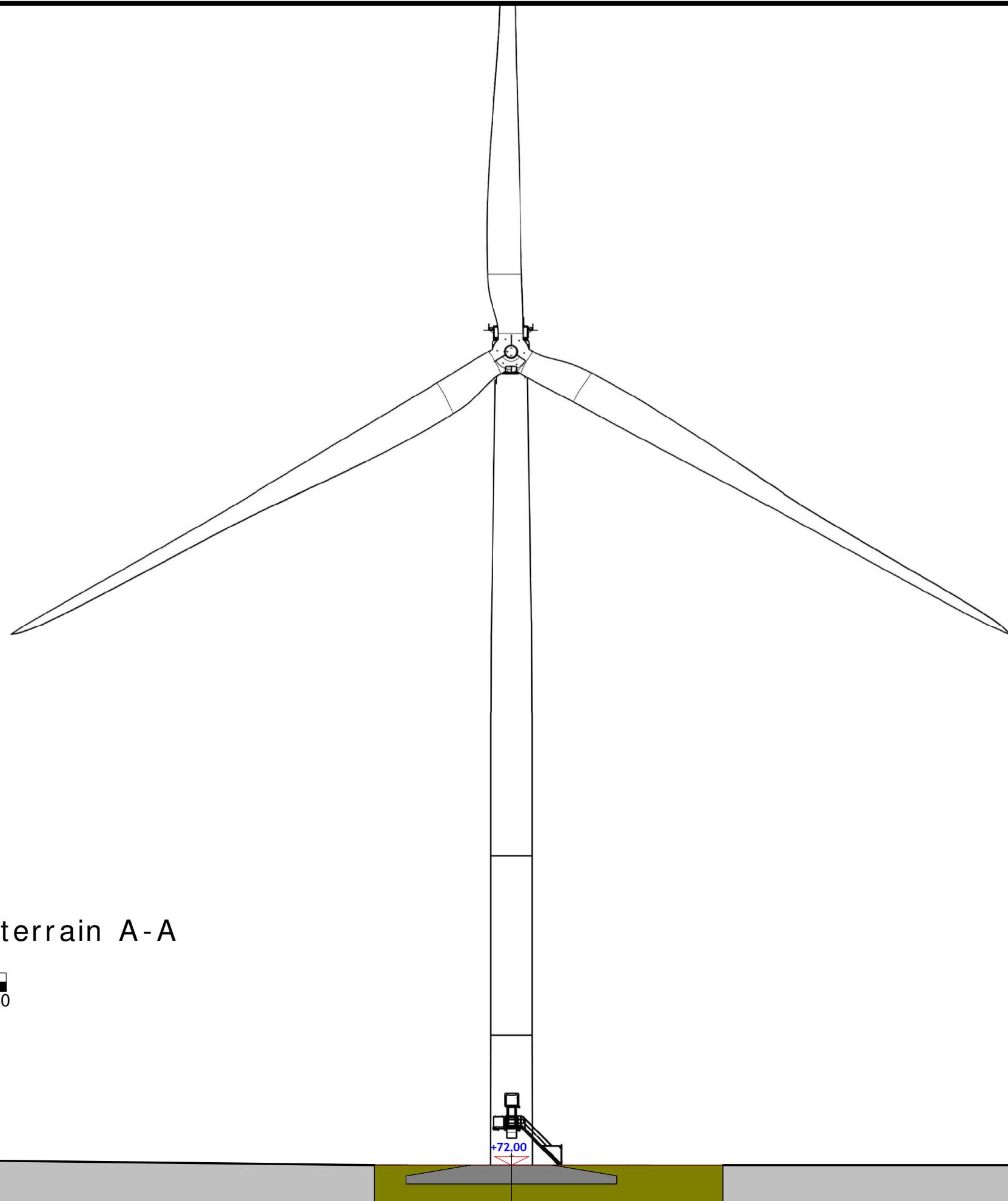
Date : décembre 2016

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

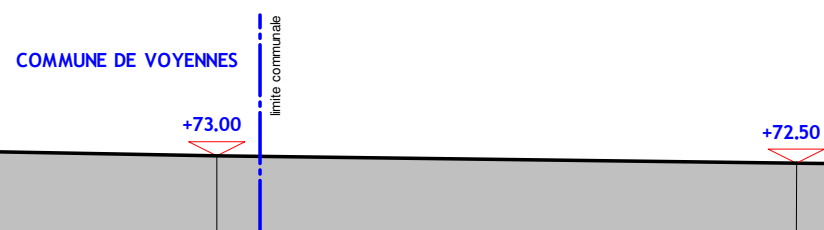
PLAN ECH :
25 1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain A-A



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES
et UN POSTE DE LIVRAISON

Commune de HOMBLEUX

HOMBLEUX ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°3

PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : décembre 2016

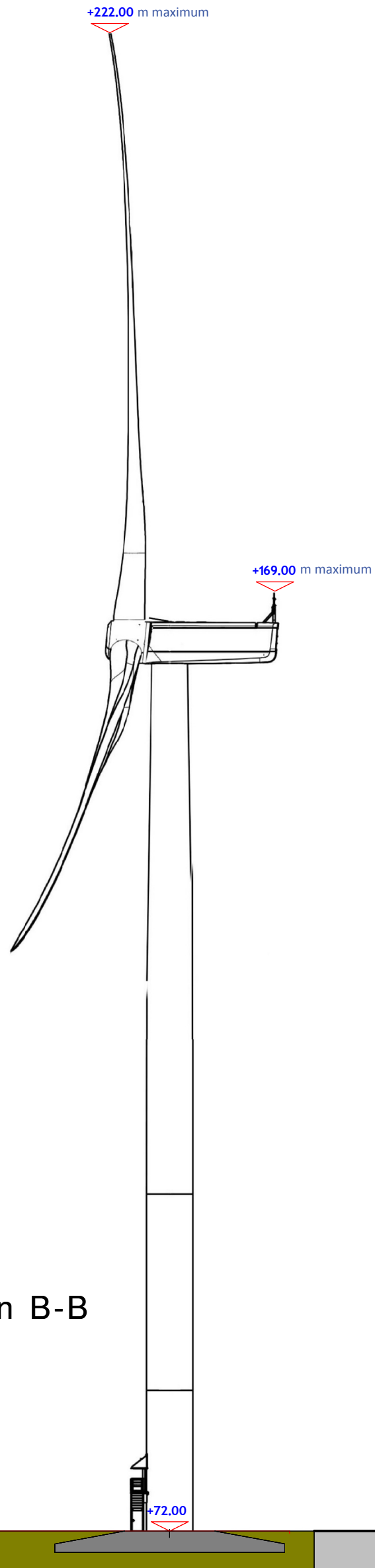
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN
26

ECH :
1/500

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain B-B



voie communale n°12



CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr



NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 4 éoliennes (Eoliennes 1 à 4) et de 1 poste de livraison (Poste de livraison 1) sur la commune de Hombleux.
Le pétitionnaire porteur du projet est la société HOMBLEUX ENERGIES.

Eolienne n° 3

➤ **Etat initial**

Les parcelles d'implantation de l'éolienne seront les parcelles n° A 255 et A 254 situées sur la commune de Hombleux.
Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.
La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.
Il n'existe pas de haie ou de clôture délimitant cette parcelle.
Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

➤ **Parti pris paysager**

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, ainsi que le raccordement électrique.
La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.
La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 1520 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée de la plateforme sera matérialisée par la présence d'une barrière en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Aucun chemin d'accès à l'éolienne ne sera réalisé.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant le Poste de Livraison n°1 à l'Eolienne n°3, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées, longeront et traverseront la Voie communale n°12 de Rouy-le-Petit à Hombleux.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 72 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 97 mètres maximum
- hauteur hors-tout : 150 mètres maximum

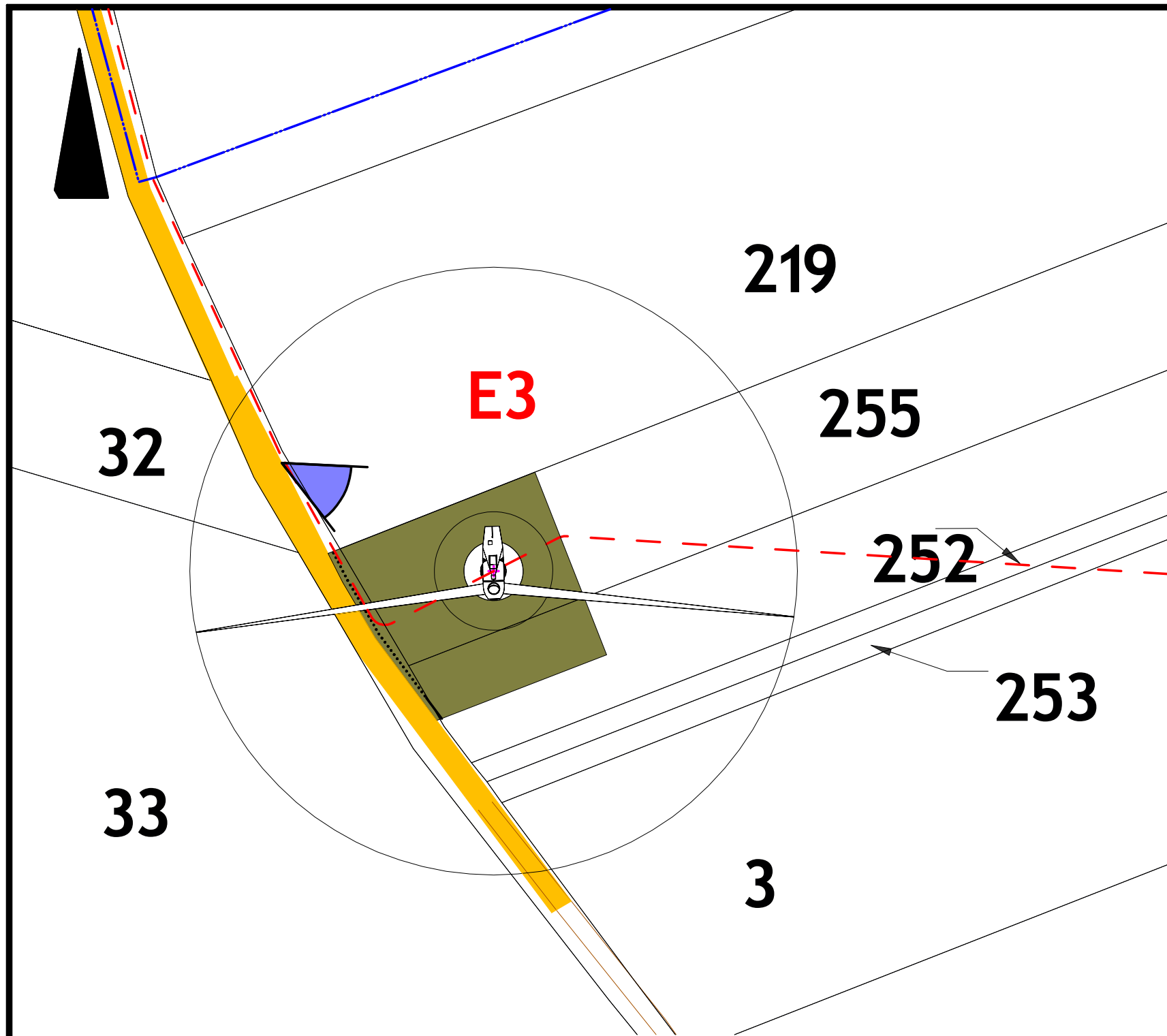
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.


La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne

Après l'implantation de l'éolienne



IMPLANTATION DE QUATRE EOLIENNES et UN POSTE DE LIVRAISON Commune de HOMBLEUX					
HOMBLEUX ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
PHOTOMONTAGE Eolienne n°3	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : décembre 2016				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">28</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	28	
PLAN	ECH :				
28					


CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes